NOVEMBRE 2022

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Agression rwandaise contre la RDC : Appel à la mobilisation générale

Noël OBOTELA RASHIDI, Historien. Professeur ordinaire/ Université de Kinshasa, Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Membre du Conseil de Rédaction de *Congo-Afrique*. nobotela2005@yahoo.fr

Face à l'agression rwandaise, le Gouvernement a promis d'user de tous les moyens pour défendre le territoire national. Le Premier Ministre a condamné cette agression lors de la plénière du **1er novembre 2022**, à l'Assemblée Nationale consacrée au vote du projet du budget 2023. Et, craignant les infiltrations, le Gouverneur militaire du Nord-Kivu a interdit des manifestations.

Dans son message à la Nation, le **23 novembre 2022**, le Chef de l'Etat a appelé tous les Congolais à la mobilisation générale pour sauver la patrie en danger face aux velléités bellicistes et expansionnistes du Rwanda. Il a déploré l'échec de l'option diplomatique. L'appel du Président de la République résulte des agissements de mauvaise foi du Rwanda. Ainsi, il en a appelé à l'union sacrée des forces vives de la Nation à se lever pour sauver le Congo. Il a encore demandé aux Congolais de s'abstenir de discours et actes haineux.

Dans la matinée du **7 novembre 2022**, un avion de chasse congolais de type Soukhoi 25 non armé a survolé l'espace aérien du Rwanda.

L'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité, le **8 novembre 2022**, une recommandation interdisant au Gouvernement de procéder à toute négociation concernant le mixage ou l'intégration dans les Forces Armées de la RDC, la Police Nationale et les services de Renseignements.

A propos de l'embargo sur les armes en RDC depuis 2008

L'embargo demeure toujours une question irrésolue, alors que des voix déclarent que la RDC n'est pas concernée ! En effet, cette mesure frappe la RDC depuis 2008. Entretemps, une délégation

du Conseil de Sécurité des Nations-Unies en séjour à Kinshasa a abordé cette épineuse question. Le Représentant permanent du Gabon auprès des Nations-Unies et président du Comité des Sanctions du Conseil de Sécurité, Mr Michel-Xavier Biang, a signalé que « la résolution 1807 laisse au Gouvernement congolais la latitude d'acheter toutes les armes de son choix (…) pour le besoin de sa défense nationale. L'unique formalité à remplir par un éventuel fournisseur d'armes est de notifier le Conseil de Sécurité des Nations-Unies de la transaction (…) ». « L'embargo sur les achats d'armes frappe exclusivement les groupes armés fichés comme des déstabilisateurs des Etats et des semeurs de l'insécurité auprès des populations civiles (…) ».

La CENCO se signale à propos de l'agression rwandaise

Réunis le **9 novembre 2022** en Assemblée plénière extraordinaire à Kinshasa, les Evêques, conscients de leur mission prophétique, ont tiré la sonnette d'alarme sur le danger que court le pays et sur la responsabilité de tous les Congolais. Ils ont, dans leur déclaration, dénoncé notamment la responsabilité des acteurs politiques de l'opposition, celle de l'armée, celle de tous les Congolais et celle de la communauté internationale.

Deux réunions pour une crise

A Nairobi, le Président de la République burundaise et Président en exercice de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est a appelé ses collègues, le **16 novembre 2022**, à un dialogue dit « inclusif ». Il a émis le vœu de voir cette rencontre être la plus « inclusive » possible. La RDC n'a pas tardé a donné son point de vue. Tout en ne déclinant pas le rendez-vous de Nairobi, Kinshasa exclut toute présence du M23 à la table de négociations tant que les rebelles occupent les localités de la RDC.

Le Mini-Sommet de Luanda a regroupé, le **23 novembre 2022**, les présidents angolais (Joao Lourenço), congolais (Félix Tshisekedi), burundais (Ndayoshimiyé) et l'ancien président kenyan (Uhuru Kenyatta). Le président rwandais, Paul Kagame, absent à cette rencontre, était représenté par son ministre des Affaires Etrangères, Vincent Biruta. Il y était décidé de la cessation des hostilités ; en cas de refus de cessez-le feu par le M23, la Force régionale pourrait entrer en action.

Prorogation de l'état de siège

La 36e prorogation de l'état de siège a eu lieu, le **10 novembre 2022** à l'Assemblée Nationale. Sur 286 députés présents, 284 ont voté pour et 2 ont voté contre.

Le Sénat a procédé au même exercice, le **13 novembre 2022**. Sur les 77 sénateurs présents, 73 s'étaient prononcés pour, 2 avaient dit non et 3 s'étaient abstenus. Notons que cette prorogation concerne les Provinces de l'Ituri, du Nord et Sud-Kivu.

Mise en place des Secrétaires Généraux de l'Administration Publique

Par son arrêté signé, le **18 novembre 2022**, le Vice-Premier Ministre et Ministre de la Fonction Publique a procédé à la nomination des Secrétaires Généraux affectés dans les différentes administrations publiques de la RDC.

Covid-19 : une tendance à la hausse est enregistrée

Selon le Secrétariat technique du Comité multisectoriel de riposte à la covid-19, 29 nouveaux cas, 23 guérisons et 1 décès ont été notifiés, le **18 novembre 2022**. Cinq Provinces ont notifié des cas, à savoir le Kongo Central (10 cas), le Lualaba (10 cas), Kinshasa (6 cas), le Haut-Uele (2 cas) et le Nord-Kivu (1 cas).

Depuis la déclaration de l'épidémie en RDC, le 10 mars 2020, le nombre total de cas de covid-19 s'élève à 94.143, dont 94.141 cas confirmés au laboratoire et 2 cas probables. Il y a eu jusqu'ici 83.622 guérisons et 1366 décès.

Une icône de la presse a quitté la terre des hommes

Le journaliste Tharcisse Kasongo Mwema Yamba-Yamba est décédé le **12 novembre 2022**, à Kinshasa. Avant sa mort, il occupait les fonctions de Président du Conseil d'Administration de l'Agence Congolaise de Presse (ACP).

L'UDPS évolue-t-elle sur fond de crise ?

Intervenant, le **21 novembre 2022**, sur la Radio TOP CONGO, le Secrétaire Général de l'UDPS, Augustin Kabuya, a la conviction que la crise secouant l'UDPS est le « fait d'une main noire ». Il a encore déclaré que le chantage auquel on assiste contre le Chef de l'Etat sera réglé par des mesures très « piquantes ». Entretemps Victor Wakwenda a été démis de ses fonctions de Président de la CDP (Convention Démocratique du Parti) et était menacé d'internement à la prison de Makala. Il reproche à Kabuya de plonger le parti dans le « dysfonctionnement complet » et il estime que « le pays n'est pas gouverné ».

Les Affaires Foncières en quête du renouveau

Le Ministre des Affaires Foncières a présenté, le **23 novembre 2022,** à l'Assemblée Nationale, un projet de loi qui a été déclaré recevable. Il s'agit du projet de loi portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et le régime des sûretés. Par cette initiative, le Gouvernement congolais tient à moderniser la gestion du secteur foncier et se doter ainsi d'une nouvelle loi foncière 50 ans après, en complétant la loi du 20 juillet 1973.

Deux Territoires de la RDC menacés par les éléphants

Kabalo et Manono, deux Territoires de la Province du Tanganyika sont menacés par la divagation des éléphants. Ces animaux constituent un danger pour la population de cette partie du pays. En effet, dans une intervention faite au **début du mois de novembre 2022,** le député Manuel Bompanzi a alerté l'Assemblée Nationale sur cette situation. Depuis trois ans, les éléphants ont quitté le Parc de l'Upemba pour séjourner de façon permanente dans les deux Territoires. Ils envahissent les champs, les plantations et les villages.

Les Bourgmestres des 24 communes de Kinshasa interpelés

Le retour des pluies sur l'agglomération urbaine de la Capitale place les Bourgmestres sur le banc des accusés. Les récentes inondations enregistrées à Kinshasa dénotent « l'absence d'un plan d'entretien et d'assainissement régulier de la Capitale (…) et mettent en lumière des constructions anarchiques qui bloquent l'évacuation des eaux de pluies. Ainsi, lors du Conseil de ministres tenu le **4 novembre 2022**, le Chef de l'Etat a interpelé les Bourgmestres par le canal du Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur.

Nominations dans la Territoriale

Par une ordonnance publiée le **25 novembre 2022**, le Président de la République a procédé à la nomination de nouveaux bourgmestres, maires de villes, ainsi que les administrateurs de territoire et leurs adjoints.

La CENI a publié le calendrier électoral

Soucieuse d'organiser les élections dans les délais constitutionnels, la CENI a publié le calendrier électoral, le **26 novembre 2022**. Les activités y relatives seront lancées par l'identification et l'enrôlement des électeurs à partir de décembre 2022. L'élection du Président de la République, des sénateurs, des Gouverneurs et leurs adjoints, etc. vont s'échelonner par la suite.

Dès sa publication, ce calendrier a fait l'objet de critiques de la part de certaines formations politiques qui le qualifie d' « irréalisable » !

AFRIQUE

En **Ethiopie**, le Gouvernement et le Front de Libération du Peuple du Tigré ont signé, le **3 novembre 2022**, à Pretoria, un accord en vue d'une paix durable pour la cessation des hostilités.

L'**Egypte** a vécu, le **6 novembre 2022**, l'ouverture officielle de la COP 27. Le Sommet des Chefs d'Etat a eu lieu, les 7 et **8 novembre 2022**, à la station balnéaire de Sharm el- Sheikh.

Le **Mali** a annoncé, le **21 novembre 2022**, l'interdiction des activités de toutes les organisations non gouvernementales financées ou soutenues par la France. Il en est de même des organisations opérant dans le domaine humanitaire. Cette mesure a été prise en réaction à la suspension de l'aide publique au développement de l'Etat français à travers l'Agence Française de Développement.

Trois Casques bleus de la Mission onusienne au Mali (MINUSMA) ont été blessés dans l'explosion d'une mine, le **21 novembre 2022**, près de Tombouctou, dans le Nord du Mali.

Le **Maroc** a ouvert, le **22 novembre 2022** à Fès, les travaux du 9e Forum de l'Alliance des Civilisations des Nations-Unies (UNAOC) dont le but est de renforcer le dialogue et la coopération entre communautés, cultures et civilisations. Le thème du forum est « Vers une alliance de paix : Vivre ensemble comme une seule humanité ».

En **Guinée Equatoriale**, les élections organisées, en **novembre 2022**, ont consacré la réélection du Président Obiang Nguema Mbosogo, pour un nouveau septennat, avec 94,9% des suffrages. Ce scrutin a permis également au parti présidentiel de rafler les 199 sièges de députés et les 55 sièges de sénateurs. ■